

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.624.007.1 DU 17 FEVRIER 1992

Bascule à équilibre automatique FEMA Electronic modèle BFE 2-FAC

(CLASSE IIII)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société FEMA Electronic, rue de la Jeune Fille,
Bât. 3422, 93290 Tremblay en France.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 91.00.625.022.1 du 8 octobre 1991 (1).

CARACTERISTIQUES

La bascule à équilibre automatique FEMA Electronic modèle BFE 2-FAC faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle ayant fait l'objet de la décision précitée par ses caractéristiques métrologiques :

- Portée maximale : 100 kg
- Valeur minimale de l'échelon : 100 g
- Nombre maximal d'échelons : 1 000.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, les restrictions d'em-

ploi, les indications particulières et les conditions particulières de vérification ne sont pas modifiées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date figurant dans son titre.

La mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" est apposée sur la plaque d'identification et répétée de manière indélébile à proximité des résultats de pesage.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 8 octobre 2001.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, décembre 1991, page 1437.